



ma ville

LE MAGAZINE DE MERLIMONT

JUIN 2020

**LE DOSSIER DU MAG,  
QUI SONT VOS ÉLUS ?**

**// P 18**

**DYNAMISATION  
DU SECTEUR PLAGE**

**// P 22**

**WWW.MERLIMONT.FR**

# Tous les Lundis

du 6 juillet au et 24 Août 2020 de 18h à 22h



# Marché Gourmand et Artisanal

Produits locaux - Faits Main - Produits de la ferme



de 20h à 22h animation musicale  
Petite restauration sur place

Renseignements au service animations - 03 21 94 53 19 - animations@merlimont.fr

## ÉDITO

Chères Merlimontoises, Chers Merlimontois,

Nous sommes encore dans une période compliquée, bouleversante, parfois angoissante. Celle-ci a débuté par une phase de confinement pour lutter contre la propagation de la COVID-19 qui a été vécue différemment pour chacun d'entre nous. Elle s'est poursuivie par plusieurs phases de déconfinement, durant lesquelles nous avons dû être réactifs et nous adapter au mieux pour que chacun y trouve satisfaction.

Je pense également aux personnes qui ont été directement exposées à ce virus dans le cadre de leur travail, au nombre important de victimes. J'adresse tout mon soutien à celles et ceux qui ont perdu un proche ainsi qu'à toutes celles et ceux qui ont dû faire face à cette maladie.

Malgré ce spectre toujours présent, je souhaite que cette période estivale soit plus joyeuse. Je souhaite qu'elle soit également plus dynamique, que nos commerces se relèvent. J'ai bon espoir avec l'arrivée du distributeur automatique de billets et l'ouverture de plusieurs boutiques sur le secteur plage, mais aussi au travers notre programme d'animations tourné vers la famille, favorisant l'enrichissement culturel, sportif et la découverte de nos richesses naturelles.

Il n'est certes pas aisé de se projeter, mais j'espère qu'ensemble nous trouvons l'envie de partager les plaisirs simples de la vie, tout en intégrant les gestes barrières au quotidien qui nous protègent, qui vous protègent !

Je vous souhaite à tous de passer un bel été !  
Prenez soin de vous et de vos proches !

*Vive la vie à Merlimont!*

Votre Maire  
Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS



Mairie de Merlimont  
Place de la Haye,  
62155 MERLIMONT  
03 21 94 72 18  
mairie.de.merlimont@orange.fr

Chef de la publication :  
Mary BONVOISIN  
Conception, rédaction et images :  
Véronique DE PAOLI  
Impression : imprimerie VAG

 @villemerlimont

 Merlimont en Côte d'Opale

## SOMMAIRE

PAGE 4 : ACTUALITÉS

PAGE 8 : INFOS PRATIQUES CA2BM

PAGE 12 : BIEN VIVRE À MERLIMONT

PAGE 16 : LES TRAVAUX

PAGE 22 : DYNAMISATION DU SECTEUR PLAGE

PAGE 26 : LA VIE ASSOCIATIVE

PAGE 28 : AGENDA ESTIVAL

PAGE 6 : INFOS PRATIQUES

PAGE 10 : MERLIMONT ET VOUS

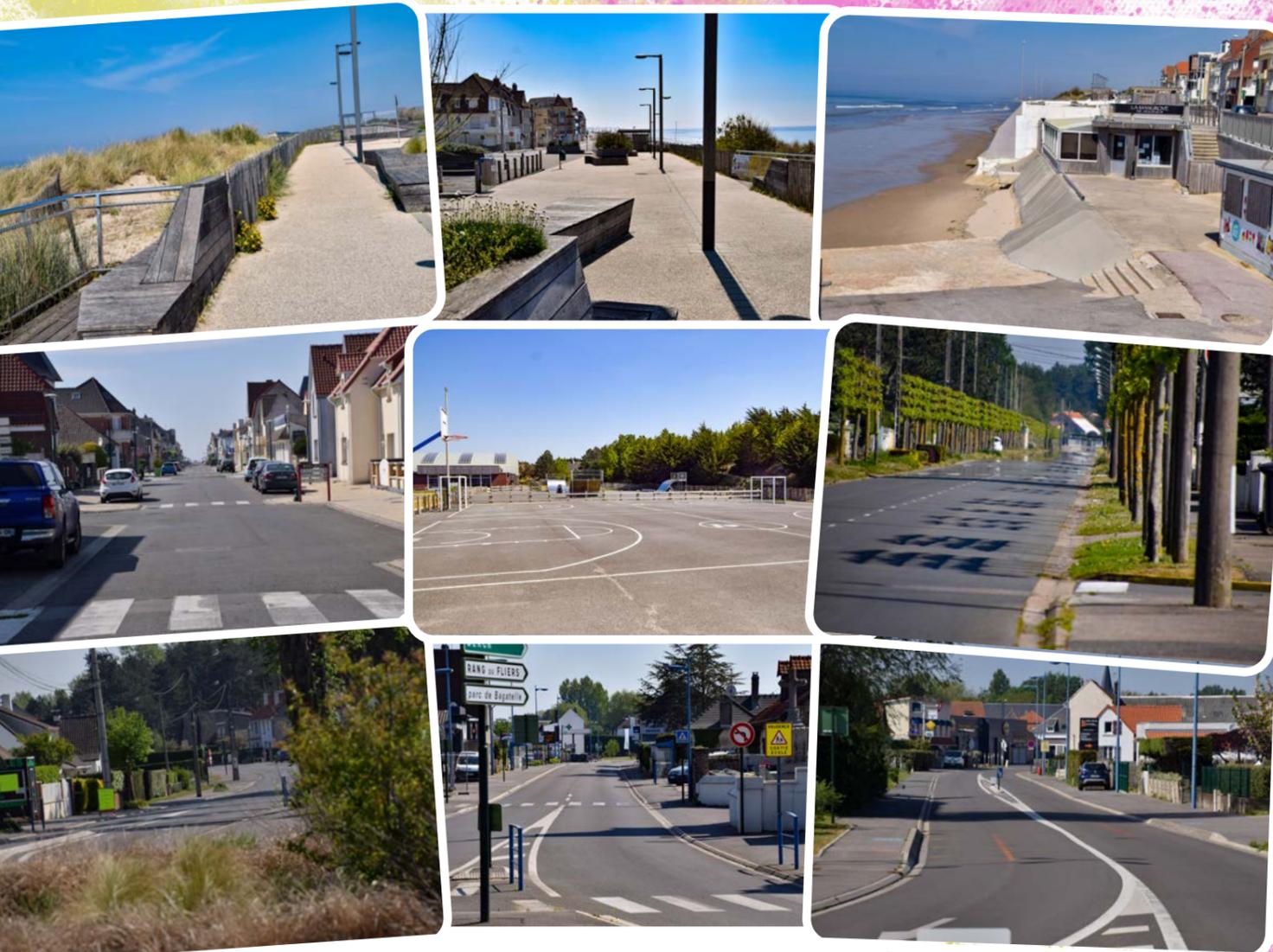
PAGE 14 : A L'ÉCOLE

PAGE 18 : DOSSIER DU MAG QUI SONT VOS ÉLUS ?

PAGE 24 : BIENVENUE À MERLIMONT

PAGE 27 : RETOUR EN IMAGES

La crise sanitaire que nous traversons nous a tous affectés à différents niveaux. Du 17 mars au 11 mai 2020, tous les Français ont vécu une période de confinement, dans le but de lutter contre la propagation du Coronavirus, qui a provoqué la perte de près de 30 000 personnes sur l'ensemble du territoire. Durant cette période, les déplacements étaient limités au nécessaire vital. Alors que le soleil brillait, Merlimont était étrangement calme et paisible.



Pendant ce temps, certains d'entre nous étaient en première ligne pour sauver des vies, prendre soin des plus fragiles.

**A l'ensemble du personnel soignant des hôpitaux, aux agents de services hospitaliers, aux médecins et infirmières libérales, aux auxiliaires de vie, nous leur adressons un énorme MERCI.**

# MERCI

Les commerçants de Merlimont ont contribué à ce que vous puissiez continuer à vivre dès le début de cette période douloureuse de confinement, en s'adaptant pour vous rendre la vie plus facile et pour vous éviter au maximum de sortir de chez vous. Pour tout cela, nous les remercions !



De G à D : Brodbeck, Carrefour City, La vie Claire, Boulangerie Sophie



De G à D : Les Merveilles de Merlimont, boulangerie Choux Choux, l'Un des Sens, Boucherie Ponchel



De G à D : Le jardin Merlimontois, La Pharmacie Crocquet et la Maison de la presse/ relais La Poste

Afin d'aider les commerces qui ont subi de lourdes pertes financières, la municipalité a décidé de faire un geste. Elle a exonéré de la taxe d'occupation du domaine public les commerces qui bénéficient d'une terrasse et des loyers d'avril, mai et juin, pour ceux qui louent un local commercial à la commune.

Malgré la fermeture de la mairie, les services municipaux ont poursuivi leur travail afin de répondre aux demandes des administrés et d'organiser le fonctionnement des services, tout en tenant compte des restrictions et des fragilités des agents.

La propreté publique était assurée, les services techniques entretenaient la commune, les services administratifs assuraient leurs missions en télétravail, prenaient des nouvelles des personnes fragilisées et le service animation a mis en place le «Festi'chez soi» afin de proposer des idées d'animations durant le confinement.

## > VOTRE SÉCURITÉ SUR LA PLAGE

Après le confinement, dès le 16 mai, la plage a été ré-ouverte sur dérogation de la Préfecture. Elle comportait une plage dynamique pour la pratique des sports individuels et une plage réservée à la promenade. 5 ambassadeurs de plage étaient présents pour réaliser de la prévention auprès des usagers de la plage et veiller au respect des consignes sanitaires.

A compter du samedi 6 juin, la baignade étant à nouveau autorisée dans la seconde phase du déconfinement, notre plage était surveillée chaque week-end par 5 nageurs sauveteurs, recrutés dans le cadre du service unifié entre Camiers, Merlimont, Cucq, Le Touquet et Camiers. Durant la saison estivale, deux maître-nageurs CRS prendront la responsabilité du poste de secours, secondés par les nageurs sauveteurs et un secouriste sept jours sur sept jusqu'au dimanche 30 août.



## > INFORMATIONS COMMUNALES

Si vous souhaitez recevoir le «Merlimont Infos» afin de connaître toutes les festivités de la commune et être informé régulièrement des actualités communales, vous pouvez laisser votre adresse mail à **Véronique DE PAOLI** : [communication-merlimont@orange.fr](mailto:communication-merlimont@orange.fr)

## > PERSONNES FRAGILISÉES



Dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence que la préfecture peut déclencher en cas de fortes chaleurs, la municipalité est chargée de recenser les personnes de plus de 65 ans, celles isolées ou fragilisées. Ce registre permet aux agents municipaux de s'assurer que les personnes inscrites sont en sécurité. Un rappel des gestes simples pour préserver leur bien-être est également proposé. Lors de l'application des récentes mesures de confinement pour lutter contre la propagation du Coronavirus, les personnes figurant sur la liste ont toutes été contactées. **Pour vous inscrire : 03 21 94 72 18, ou vous pouvez vous présenter à l'accueil de la mairie.**

## > UNE AIDE FINANCIÈRE AUX LYCÉENS

Cette année encore, la commune propose aux lycéens une aide financière de 50 euros pour aider à l'achat des livres et fournitures scolaires. Pour en bénéficier, le jeune doit en faire la demande entre le 1er septembre et le 31 décembre 2020 et fournir un certificat de scolarité, un RIB et une copie du livret de famille. Plus d'informations au 03 21 94 72 18

## > OUVREZ L'OEIL

Les 21 et 22 juillet, une équipe de France 3 Hauts de France sera en tournage dans la commune. Un reportage de 6 minutes sur les richesses de notre belle commune sera diffusé le mercredi 5 août à 18h50.



## > JOURNÉES DÉFENSE ET CITOYENNETÉ REPORTÉES

En raison de la crise sanitaire, les « journées défense et citoyenneté » prévues entre mai et juillet sont annulées. Elles reprendront à partir de septembre 2020. Les jeunes concernés recevront une nouvelle convocation.

Si vous avez eu vos 16 ans durant la période de confinement, il est indispensable de venir vous faire recenser en mairie ou sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).

Dès que vous recevez le mail de confirmation du recensement, vous devez créer votre compte sur [www.majdc.fr](http://www.majdc.fr)

A 17 ans, vous recevrez une convocation pour votre « journée défense et citoyenneté ».

Vous avez jusqu'à vos 25 ans dernier délai pour effectuer ces démarches. Le certificat de participation à cette journée est obligatoire pour pouvoir passer des examens, des concours et le permis de conduire.

**PLEINE SAISON DU 2 JUILLET AU 30 AOÛT**  
**HORAIRES DE SURVEILLANCE : 11H - 19H**

**NUMÉROS D'URGENCE**  
**112 SUR UN PORTABLE, 18 SUR UN FIXE, 196 EN MER**

## > POUR UNE PLAGE PROPRE, ADOPTEZ LES BONS RÉFLEXES !



### UNE PLAGE, SANS DÉCHETS PLASTIQUES



La commune s'est engagée à contribuer à faire diminuer le plastique dans les océans en signant la charte « une plage sans déchets plastiques ». Vous aussi, contribuez au respect des océans en ramassant vos déchets et en utilisant les poubelles à votre disposition sur la plage et sur la digue.

### UNE PLAGE, SANS MÉGOTS



- Pour garder notre plage propre, dans le respect de tous les usagers, la commune met à votre disposition gratuitement des cendriers de plage.
- De forme conique, vous pouvez aisément les planter dans le sable le temps de vous prélasser au soleil. Des poubelles sur la plage et sur la digue sont à votre disposition pour en vider le contenu et vous pouvez ensuite les utiliser à nouveau chez vous.

- **Vous pouvez vous en procurer au poste de secours aux horaires d'ouverture, au bureau d'informations touristiques et à la mairie.**

## RÉUNION ESTIVALE D'INFORMATIONS COMMUNALES

**SAMEDI 25 JUILLET 9H30**

**SALLE POLYVALENTE / PLACE DE LA GARE**

Sous réserve des directives gouvernementales liées à la crise sanitaire

## > DES AIDES AUX ENTREPRISES, FACE AU COVID-19

En plus des aides à la création ou au développement d'entreprises, la CA2BM a mis en place, durant la crise sanitaire, des aides pour les entreprises en difficulté. Les élus communautaires ont décidé de créer une enveloppe budgétaire de 200 000 € répartie sous 2 formes d'aides :

La première est un dispositif de soutien direct à travers les « fonds de solidarité communautaire ». Ces fonds sont destinés aux travailleurs et salariés indépendants, ainsi qu'aux Très Petites Entreprises qui peuvent demander à percevoir une subvention forfaitaire de 500 €.

La seconde est un dispositif de « fonds d'urgence » qui se présente sous forme de prêt à taux Zéro pouvant aller jusqu'à 1500 €.

Contacts : 06 58 42 03 33 ou 06 13 36 52 33. Pour suivre l'évolution des aides de la CA2BM : [www.ca2bm.fr](http://www.ca2bm.fr)

*Trop souvent, nous déplorons des dépôts sauvages en tout genre dans les rues de la commune. Nous vous rappelons que la CA2BM, qui exerce la compétence de collecte des déchets, met au service de la population plusieurs équipements, dont voici un rappel des horaires d'ouverture.*

### > LES DÉCHETTERIES

**A BERCK**, Zone d'activités de la Vigogne  
03 21 89 90 60

Du 1er Octobre au 31 Mars :

Du lundi au samedi, 9h-12h et 13h30-17h30.

Du 1er Avril au 30 Septembre :

Du lundi au samedi, 8h30-12h et 13h30-18h.

**FERMÉE LE DIMANCHE ET JOURS FÉRIÉS.**

- **A ETAPLES**, Rue Verte / 0800 880 695
- Du 1er Octobre au 31 Mars :
- Du lundi au samedi, 9h-12h et 13h30-17h30.
- Fermée le dimanche
- Du 1er Avril au 30 Septembre :
- Du lundi au samedi, 8h30-12h et 13h30-18h.
- Le dimanche : 9h-12h
- **FERMÉE LES JOURS FÉRIÉS.**
- 
- 
- 

### > LES DÉCHETS VÉGÉTAUX

> **A SAINT-JOSSE**, Zone de la Judocienne

> **AU TOUQUET**, Rue Georges Besse

> **A VERTON**, Route de Waben

Du 1er mars au 31 octobre : Lundi, mercredi, vendredi et samedi, 10h -13h et 14h30 - 18h30

En novembre, décembre et février : Lundi, mercredi, vendredi et samedi, 10h -13h et 14h -17h.

> **A CAMIERS**, Rue de l'église

Du 1er mars au 31 octobre : Lundi, vendredi et samedi: 10h -13h et 14h30 - 18h30

En novembre, décembre et février : Lundi, vendredi et samedi: 10h -13h et 14h -17h.

**LES QUATRE PLATEFORMES SONT FERMÉES EN JANVIER ET LES JOURS FÉRIÉS**



Plus d'infos sur [www.ca2bm.fr](http://www.ca2bm.fr)

### > NUMÉROS UTILES

Ne laissez pas vos encombrants n'importe où ! Prenez RDV pour une collecte au 0 800 009 935. Si votre conteneur est trop petit ou abîmé, contactez le 0 800 880 695 pour en avoir un neuf !

Dans le cadre de ses compétences, la CA2BM est chargée du développement du numérique et du très haut débit. Plusieurs projets vont aboutir cette année. Voici quelques explications.

### > WIFI 4 UE, INTERNET GRATUIT POUR TOUS

En 2018, la CA2BM a répondu à un appel à projets Européen ayant pour objectif d'équiper chaque ville et village d'Europe d'un accès internet sans fil gratuit. Elle a obtenu un financement de 15 000 euros pour 5 communes du territoire, dont Merlimont.

Dans ce cadre, 5 points WIFI vont être opérationnels dans le courant de l'été :

- Place du commerce
- Place de la Haye
- Place de la Chapelle
- Place de la Gare
- Poste de secours

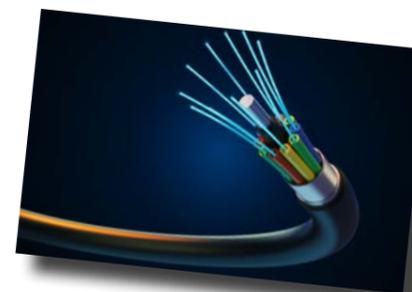
Concernant le dernier point, il est localisé au centre de la digue, mais sera étendu sur toute la promenade à la fin des travaux de requalification du front de mer.

Enfin, la commune a souhaité financer des extensions à ce réseau. Ainsi, le verger prévu près de la bibliothèque sera également équipé, tout comme la salle polyvalente.

Le coût total de l'opération avoisine les 30 000 euros, dont la moitié est financée par la CA2BM, grâce aux fonds Européens.



### > LA FIBRE POUR TOUS EN 2020



Le déploiement de la fibre optique se poursuit dans la commune. Les premiers quartiers au nord de Merlimont Village et Garden ont été équipés fin 2019. Les foyers peuvent désormais bénéficier de la fibre optique avec certains opérateurs.

Pour le reste de la commune, malgré la période de confinement, les délais ont été tenus. Ainsi, à la fin de l'année, tous les foyers de Merlimont pourront prétendre à bénéficier du service. Cependant, le raccordement chez les particuliers est réalisé par les fournisseurs d'accès à internet, qui ont chacun leur stratégie commerciale.

Pour cette année 2020, la CA2BM a consacré un budget de près de 320 000 euros au déploiement de la fibre optique.



### > UN SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

Afin de soutenir l'investissement de ses communes membres, la CA2BM propose des fonds de concours. Les communes proposent des projets d'investissement et, selon des critères spécifiques, une aide financière leur est accordée.

Ainsi, Merlimont a bénéficié de :

- 24 597 € pour les allées du cimetière
- 4367 € pour le changement de la chaudière de l'école maternelle
- 32 000 € pour la réfection de la cheminée de la Mairie
- 4746 € pour les travaux d'accessibilité de l'église Saint-Nicolas.

Soit un total de 67 710 euros en 2019.



## > LA BIBLIOTHÈQUE DE PLAGE REVIENT

La bibliothèque reprend ses quartiers à la plage du 6 juillet au 30 août sur la digue, près du poste de secours. Les enfants peuvent profiter des animations proposées ou juste lire. Les adultes sont également les bienvenus pour emprunter un livre à savourer sur le sable chaud ! Elle sera ouverte du mardi au dimanche de 15h à 18h.

La bibliothèque «Arc-en-Ciel» adapte ses horaires à la saison estivale. En juillet et août, elle sera ouverte le mercredi et le vendredi de 9h à 12h. A compter du mercredi 2 septembre, elle ouvrira à nouveau ses portes au public.



## > DES MASQUES POUR TOUS

Au moment du déconfinement, vous avez été nombreux à souhaiter bénéficier de masques pour vous protéger lors de vos sorties.

La commune a obtenu des masques jetables offerts par la Région Hauts de France, puis des masques en tissu, qui ont été distribués dans les boîtes aux lettres pour les personnes de plus de 70 ans et dans des bureaux de vote pour le reste de la population Merlimontoise.

Vous pouvez ainsi profiter, en toute sécurité, des nombreuses animations proposées par la commune et les associations, mais aussi des équipements de loisirs.

Des masques restent cependant à disposition en mairie **jusqu'au 31 août, chaque jeudi de 9h à 12h**, sur présentation d'un justificatif de domicile. 2 masques par foyer maximum seront distribués.

## > LA BIBLIOTHÈQUE «ARC-EN-CIEL» S'ANIME



Depuis la rentrée scolaire 2019, le service animation met en place, chaque mercredi en dehors des vacances scolaires, la Bibliothèque animée. Ces après-midis sont ouverts aux enfants jusqu'à 12 ans et plusieurs activités y sont proposées, telles que des jeux de société, des lectures de contes et des ateliers de maquillage.

Durant la période de confinement, la bibliothèque animée s'est interrompue, mais elle reprendra à la rentrée, chaque mercredi après-midi.



## > LE MINI-GOLF, UNE ACTIVITÉ FAMILIALE

Durant tout l'été, Philippe Barbet ouvre le mini-golf de la commune. Situé à l'entrée de la station, ses 18 trous vous permettent de passer un bon moment en famille ou entre amis. Pour terminer votre séance, vous pouvez faire durer le plaisir en sirotant une boisson.

Le mini-golf est ouvert tous les jours de 10h à 12h et de 14h à 20h. Les clubs et les balles sont désinfectés avant et après chaque partie. 4 € pour les enfants de moins de 10 ans et 5 € pour les adultes.



## > LES ATELIERS VACANCES S'ADAPTENT

Durant les vacances scolaires, le service animation propose des activités pour les enfants et les familles. Lors des dernières vacances de printemps, la situation particulière due à la crise sanitaire a donné aux animateurs l'idée de proposer un programme adapté avec le « Festi'chez soi ». Plusieurs fois dans la semaine, des activités à réaliser en famille étaient proposées sur la page facebook de la commune.

Cet été, les animations traditionnelles vous sont proposées ainsi que quelques nouveautés.

Le programme détaillé se trouve à la fin du magazine page 28.

## > L'ACCUEIL DE LOISIRS



Malgré les restrictions liées à la crise sanitaire, la municipalité a souhaité ouvrir l'accueil de loisirs estival.

Il fonctionne du 6 juillet au 14 août. Il est dirigé par Lukas Demarthe, secondé par Magali Pruvost et une équipe d'animateurs.

Dans le respect des gestes barrières, diverses activités adaptées à la situation sanitaire sont proposées aux enfants, afin de leur faire vivre un été rempli de joie et de beaux souvenirs.

## > LES SENTIERS ET AIRES DE JEUX OUVERTS

Durant la crise sanitaire, afin de limiter la propagation du COVID-19, notamment par le contact et les regroupements, les aires de jeux et les sentiers ont été fermés. Depuis début juin, ces équipements sont à nouveau ouverts.

Ainsi, les enfants peuvent profiter des 5 aires de jeux dispersées dans toute la commune, toutes équipées de bancs et sécurisées.

Les 4 sentiers de randonnée et le parcours sportif sont également ouverts. Tous situés dans des zones naturelles, ils vous permettent de découvrir la faune et la flore des milieux dunaires. Vous pouvez également profiter d'une sacoche pédagogique en location au bureau d'informations touristiques, afin de vous balader en famille et de découvrir les richesses naturelles en vous amusant sur le sentier du Cochevis.

Afin de préserver ces espaces naturels, il est impératif de respecter les consignes indiquées aux entrées des sentiers et de tenir son chien en laisse là où il est autorisé.



## > LUCILE GAY, LA TROISIÈME CENTENAIRE HEUREUSE À MERLIMONT

Fin décembre 2019, toute la famille était réunie pour fêter dignement le siècle d'existence de leur doyenne Lucile Gay. Les premiers contacts que Lucile a eu avec la Côte d'Opale n'étaient pas des plus agréables. En effet, dès l'âge de 6 ans, elle a fréquenté les hôpitaux berckois pour soigner sa scoliose et son rachitisme. Après l'obtention de son certificat d'études, elle est devenue couturière à Noeux les Mines et a épousé Jules Gay en 1940. De cette union sont nés cinq enfants, quatre garçons et une fille, et une trentaine de descendants, dont le dernier petit-fils a 2 ans. Côté professionnel, Lucile a toujours travaillé. En plein conflit mondial, en 1943, elle a ouvert son premier magasin de tissu, qu'elle a ensuite diversifié en vendant de la laine, des machines à tisser et en donnant des cours de tricot. Lucile et sa famille ont mis les pieds pour la première fois à Merlimont en 1947 pour les vacances. Ils sont ensuite revenus chaque année jusqu'en 1964, où ils ont finalement fait construire la maison dans laquelle Lucile habite aujourd'hui. « *Malgré tous mes voyages, je ne vivrais jamais ailleurs qu'à Merlimont* » concède la centenaire, très émue « *la mer, mon jardin, mes fleurs, c'est tout ce que je demande!* » conclut-elle.



## > ELÉONORE MEGH, UNE NOUVELLE MISS ÉPANOUIE À MERLIMONT

Résidente depuis quelques mois à Merlimont, Eléonore Megh a été élue «Miss International Pas-de-Calais» en mars dernier, ce qui lui permet d'accéder à l'épreuve de sélection pour «Miss International France» en juillet, et peut-être à celui de «Miss Supra-national». C'est le second concours de beauté au niveau national, juste après celui de Miss France.



Mais avant d'en arriver à défilé sur les podiums, la jeune fille a traversé des épreuves

douloureuses. Il y a quelques années, Eléonore souffrait de boulimie. Comme beaucoup, elle a tout d'abord cherché des solutions miracles, mais s'est vite rendu compte qu'elle devait effectuer un travail sur elle-même. Grâce aux conseils et au soutien de sa famille, elle s'est fixée un but à travers un projet professionnel à Merlimont qui lui a permis d'avancer et de vaincre son mal-être. A 24 ans, elle a choisi de se présenter à ce concours d'une part pour montrer au public que toutes les femmes peuvent franchir ce cap, d'autre part pour faire passer un message « je veux prouver à toutes les jeunes filles que quel que soit leur mal-être, il est possible de s'en sortir, il ne faut pas avoir peur d'être soi-même et d'être fière de son image ! »

Aujourd'hui, Eléonore est prête à conseiller les jeunes filles qui ressentent ce type de mal-être au 06 43 15 40 82.

## > DE NOUVEAUX LOGEMENTS EN ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Dans quelques mois, l'avenue Boudringhin sera dotée de 5 nouveaux logements en accession sociale à la propriété. Ce programme, mis en œuvre par la municipalité en partenariat avec «chacun chez soi», permettra aux futurs acquéreurs d'être locataires, tout en versant une épargne qui sera déduite du prix de vente.

Les logements de 90m2 habitables se composent de 3 chambres, d'une salle d'eau et d'une pièce de vie ouverte.

Leur prix de vente n'excédera pas 200 000 €. La commercialisation débutera cet automne auprès de Mme MERLIN 06 37 12 57 42

## > UN FLEURISSEMENT MOINS GOURMAND EN EAU

Dans l'optique de préserver les ressources en eau, la commune a opté pour un changement progressif de son fleurissement. Terminée la prolifération des fleurs annuelles gourmandes en arrosage ! Place aux plantes vivaces moins consommatrices en eau comme en entretien, et qui durent quelques années. De plus, un paillage est réalisé sur ces différents massifs, ce qui permet de restreindre encore davantage leur arrosage. Le parc de la mairie, le quartier de Garden, les places du Commerce et de la Gare, ainsi que les abords des écoles et de l'église sont fleuris avec des vivaces. Quelques plantes annuelles subsistent encore pour leur côté esthétique.



Enfin, toujours dans l'optique de réduire les entretiens d'espaces verts et la consommation d'eau, les haies présentes sur les espaces verts communaux sont progressivement supprimées au profit de plantes vivaces.

## > LES FOSSÉS, UN ENTRETIEN PRIMORDIAL



Certaines propriétés privées de Merlimont, sont traversées par des fossés. Ces derniers permettent l'écoulement naturel des eaux pluviales, évitant ainsi les inondations. Ce réseau de fossés se déverse ensuite dans le cours d'eau de la Grande Tringue.

Ainsi, pour que Merlimont ne subisse pas d'inondations, il est primordial que chaque propriétaire d'un tronçon de fossé réalise l'entretien de la végétation qui y prolifère, afin de ne pas l'obstruer.

Nous vous rappelons que le «busage sauvage» est interdit, car il contribue au blocage de l'écoulement des eaux de pluie et donc, à moyen terme, à l'inondation des rues de la commune en cas de forte pluie.

Les services techniques se chargent d'entretenir le réseau de fossés situé sur le domaine public et non sur les propriétés privées.

## > LE RAMASSAGE DES RÉSIDUS VÉGÉTAUX

**TOUS LES MARDIS JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE.**  
**SAUF LE MARDI 14 JUILLET DONT LA COLLECTE EST REPORTÉE AU MERCREDI 15 JUILLET.**

**DERNIÈRE COLLECTE LE MARDI 15 DÉCEMBRE 2020.**  
**PASSÉ CETTE DATE, VOUS DEVREZ DÉPOSER VOS RÉSIDUS VÉGÉTAUX EN DÉCHETTERIE OU AU SEIN DES PLATES-FORMES PRÉVUES À CET EFFET. (VOIR PAGE 8)**

**SEULS LES SACS VENDUS EN MAIRIE SONT COLLECTÉS**

**LES SACS ACHETÉS EN 2019 SONT COLLECTÉS**

**VENTE DES SACS EN MAIRIE**  
 LE MARDI DE 14 H À 17 H ET LE SAMEDI DE 9 H À 11 H  
 0,50 € L'UNITÉ  
 VENDUS PAR LOTS DE 20 SACS (10 € LE LOT)

Vous devez déposer vos sacs la veille du jour de collecte, c'est à dire le lundi soir. En cas de non respect de cette consigne, vous risquez une amende de 150 €. Une tolérance de dépôt le dimanche soir sera néanmoins accordée. En cas de dépôt sauvage hors des emplacements autorisés l'amende s'élève à 450 €.

Le règlement sanitaire du Pas-de-Calais interdit de brûler des végétaux ou tout autre déchet dans les jardins. Les émanations comportent des substances polluantes, toxiques pour l'homme et l'environnement. En cas de non-respect de cette interdiction, vous risquez une amende de 450 €.

**POUR LA PROPRETÉ DE LA COMMUNE, MERCI DE RESPECTER CES CONSIGNES**

## > COMME UN AIR DE VACANCES D'HIVER

### > PÔLE INTERCOMMUNAL D'APPRENTISSAGE DES MUSIQUES

Le matin du dernier jour avant les vacances d'hiver, les parents sont venus admirer le travail réalisé par leurs enfants dans le cadre du PIAM (Pôle Intercommunal d'Apprentissage des Musiques). C'est un dispositif proposé par la CA2BM qui vise à promouvoir la musique dans les écoles maternelles et primaires du territoire.

A l'école Opaline, les enfants des moyenne et grande sections ont interprété un conte musical africain. C'était l'histoire de Moussa, qui ne parvenait pas à trouver le sommeil à cause des animaux de la savane.

A l'école Simone Veil, les élèves de CE1 ont interprété des saynètes chantées sur la pêche et la vie des océans. Les classes de CE2 et de CP ont présenté des chants et des comptines japonaises, chinoises et africaines.

### > LE CARNAVAL

L'après-midi, place au Carnaval. Lors d'un goûter déguisé dans les deux écoles, les enfants ont pu sortir leur déguisement et profiter d'une dernière récréation avant les vacances d'hiver. Les parents d'élèves ont également joué le jeu avec un stand de confection de crêpes au sein de l'école Simone Veil.



## > UNE CLASSE DE NEIGE RÉUSSIE

Premier départ pour certains, une habitude pour d'autres, les élèves de CM2 sont partis fin janvier avec Mme Queva pour une semaine de classe de neige à Saint Jean d'Arves en Savoie. Ils ont pu découvrir les joies du ski, le patrimoine local et goûter aux spécialités locales. Ils sont rentrés à Merlimont avec des souvenirs pleins la tête.



## > UNE RENTRÉE DES CLASSES, EN COURS D'ANNÉE

A compter du 12 mai, suite aux annonces de déconfinement progressif, l'accueil des élèves a été remis en place dans les écoles de la commune, dans le respect des directives sanitaires de l'Éducation Nationale. Tous les services municipaux, en lien avec les équipes enseignantes, ont œuvré pour que l'accueil des enfants soit réalisé en toute sécurité.

Les services périscolaires de cantine et de garderie ont également été ré-ouverts tout en respectant les gestes barrières (lavages de mains réguliers, distanciation sociale, des désinfections des locaux...). Les animateurs ont également proposé des activités adaptées au contexte, des défis sportifs sans contact et sans matériel.

Tous les élèves de retour en classe, ont reçu de la part de la municipalité un masque en tissu lavable et réutilisable, confectionné par l'association « cousu mains ». Les agents communaux ont également été équipés de masques en tissu et jetables et de gants, afin que tout le monde soit protégé.



## > LES NOUVEAUTÉS POUR LA RENTRÉE DES CLASSES

Après une année scolaire perturbée, les élèves reprendront le chemin de l'école dès le 1er septembre. A l'heure où nous écrivons ces lignes, les travaux de requalification de la place de la Haye sont en cours et seront terminés pour septembre.

A la rentrée, parents et enfants pourront ainsi découvrir le tout nouveau cheminement partagé entre piétons et cyclistes, qui sécurise les accès aux écoles. Que vous soyez garé sur la place de la Haye ou près de l'école maternelle Opaline, vous pourrez, à pied, accompagner vos enfants aux entrées des deux écoles. Celle de l'école élémentaire Simone Veil est désormais située dans la continuité du préau, entre les nouveaux bâtiments et le restaurant scolaire.

La période de confinement a provoqué des retards dans l'évolution des divers chantiers sur la commune, comme celui de la place de la Haye dont la fin était prévue pour mi-mai. Quelques autres chantiers se sont terminés avant le confinement et les dossiers de voirie suivent leurs cours. Voici un petit tour d'horizon.



### > LA NOUVELLE PLACE DE LA HAYE PREND FORME

Dans le cadre de la requalification du Centre Bourg, les premiers coups de pelle sur la place de la Haye ont été donnés en mars. La période de confinement a provoqué une interruption du chantier et donc un retard dans les travaux. Ceux-ci ont repris dès le 11 mai et la phase du gros œuvre sera terminée au début de l'été. Entre le city stade et la rue Auguste Biblocq, un espace de détente en béton désactivé sera créé avec des bancs, de la végétation, et des sanitaires publics, opérationnels mi-août. Pour rejoindre la mairie, un chemin partagé entre piétons et cyclistes en dalles matricées a été matérialisé. Dès l'automne, les espaces verts seront aménagés pour border ce chemin d'arbres et l'espace de détente de petits buissons. De l'autre côté du chemin, le réaménagement de l'espace permet de gagner quelques places de stationnement.

La nouvelle place de la Haye peut désormais accueillir près de 60 véhicules. Le distributeur automatique de billets demeure à sa place. Pour rejoindre les écoles, un chemin, matérialisé de part et d'autre du city stade pour se terminer au niveau du verger, sera aménagé cet automne à côté de la bibliothèque, derrière la place du Commerce. Le coût de cette première phase de travaux s'élève à près de 790 000 €, dont la moitié a été prise en charge par la région Hauts de France dans le cadre de l'appel à projets « redynamisons nos centres bourg ». La prochaine étape du projet portera sur le secteur de la maison des associations. Trop coûteuse à rénover, elle sera détruite au profit de stationnements agrémentés d'espaces verts.



### > LA VOIRIE DE LA COMMUNE

Les tempêtes de cet hiver n'ont pas épargné les rues, particulièrement celles du secteur plage. Juste avant le confinement, une campagne « d'enrobé à froid » a été réalisée afin de sécuriser les routes abîmées. Dans le même temps, l'audit prévu dans l'optique d'établir un plan pluriannuel d'investissement pour la réhabilitation des rues de la commune a commencé. En fonction des analyses de la circulation, de la vitesse, de la signalétique routière et de l'état des réseaux, un classement des rues, accompagné de propositions de réparations et de maintenance, a été réalisé. La commission « urbanisme et aménagement du territoire » étudie désormais le dossier afin de mettre en place un phasage de travaux tout en tenant compte des possibilités financières de la commune.

### > LES CHANTIERS TERMINÉS

#### > L'ÉGLISE



L'église Saint-Nicolas est désormais accessible aux personnes à mobilité réduite, grâce à la création de la rampe d'accès. Les menuiseries ont été changées.



#### > LA MAIRIE



Les travaux de sécurisation de la mairie sont terminés. Les clés de voûte ont été remises en état, la cheminée changée, la façade arrière hydrofugée et un enduit intérieur a été réalisé sur les pignons.



### > LA RUE DES GRANDS PRÉS

Comme nous vous l'annoncions dans le magazine de décembre 2019, un marché public a été lancé pour l'étude de l'aménagement de la rue des Grands Prés. Celle-ci nous a révélé la nécessité de dégager un investissement trop important cette année au regard des finances communales. Ce dossier fera toutefois l'objet des priorités durant ce mandat.

> LE MAIRE ET SON CONSEIL MUNICIPAL

Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS, Maire



Pouvez-vous vous présenter ?

« Je suis mère de 2 filles depuis bientôt 17 ans et Maire depuis 4 ans. J'exerce la profession d'assistante sociale en faveur des élèves depuis 21 ans. Ma vie a commencé à Merlimont il y a 46 ans, rue des Flaques. Je suis la fille aînée d'une fratrie de 3 enfants. Mes parents se sont installés dans la ville voisine lorsque j'avais 3 ans. Ma vie personnelle m'a conduite à venir me ressourcer dans la commune de ma tendre enfance il y a maintenant plus de 10 ans. »

Quel bilan tirez-vous de votre premier mandat ?

« C'est avec beaucoup d'angoisses, mais aussi beaucoup de détermination que j'ai vécu mon premier mandat. Celui-ci a été très formateur. Il m'a énormément enrichie et il m'enrichit encore sur le plan humain, à travers toutes les personnes que je rencontre. Par ailleurs, ce mandat m'a permis d'élargir le champs de mes compétences compte tenu des nombreux dossiers à traiter avec mes collègues élus et avec les agents. J'en tire un bilan très positif, ce qui m'a amené à me présenter aux suffrages des Merlimontois pour un second mandat. »

Vous avez été élue dans des conditions particulières, sur fond de crise sanitaire émergente, que souhaitez-vous dire aux Merlimontois ?

« Je tiens à remercier les agents, les commerçants, les présidents d'associations, les soignants et tous ceux qui ont continué à travailler durant cette période difficile. Je remercie également les Merlimontois qui ont respecté le confinement pour tous nous protéger. J'encourage chacun à intégrer les gestes barrières au quotidien afin que nous puissions continuer à vivre et à animer notre belle commune. »

Quelles sont vos ambitions pour Merlimont dans les 6 ans à venir ?

« Je souhaite voir aboutir et se concrétiser la requalification du front de Mer, afin de redonner un seconde vie à notre plage. Le projet de redynamisation du centre bourg me tient également à cœur, dans l'optique de sécuriser les accès aux écoles et aux commerces, mais aussi de valoriser les espaces. Enfin, j'espère pouvoir mener un plan pluriannuel de rénovation des voiries sur l'ensemble de la commune. »

Qu'attendez-vous de vos adjoints et conseillers délégués ?

« J'attends d'eux qu'ils soient à l'écoute des administrés, qu'ils s'investissent dans les projets de la commune tout en restant accessibles et proches de la population. »



Retrouvez l'intégralité du conseil municipal sur : [www.merlimont.fr](http://www.merlimont.fr)

> LES ADJOINTS AU MAIRE

Didier BRICOUT, 1<sup>er</sup> adjoint  
EN CHARGE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DES FINANCES ET DE L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE.



Didier Bricout est élu à Merlimont depuis 2001 et habite sur le secteur Garden/Plage depuis 24 ans. Il est conseiller financier, marié et père de 2 enfants. A 59 ans, il a accepté la proposition de Mary Bonvoisin afin de poursuivre ce qu'il a déjà mis en place. Au niveau budgétaire, son objectif pour les 6 années à venir est de maintenir l'équilibre financier de la commune tout en maîtrisant la pression fiscale. Côté tourisme, Didier Bricout était déjà en charge de l'attractivité de la station, mission qu'il poursuivra en améliorant l'existant et en mettant en valeur les richesses de la commune, la mer, les dunes et la nature. Il est également en charge de l'aménagement du territoire où il chapeautera les projets d'urbanisation.

PERMANENCES SUR RDV LE LUNDI MATIN



Amélie JANKOWSKI, 2<sup>ème</sup> adjointe  
EN CHARGE DU SOCIAL, DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL

A 37 ans, Amélie Jankowski a commencé sa vie d'élue en 2016 aux côtés de Mary Bonvoisin. Cette jeune ergothérapeute est maman de 2 enfants et vit avec son conjoint à Merlimont village depuis plus de 10 ans. Pour son second mandat, elle souhaite développer le lien avec les plus fragiles, particulièrement en ces temps de crise sanitaire et améliorer la communication avec les aînés à l'heure du numérique. Côté associations, elle envisage de toujours soutenir les bénévoles qui contribuent à maintenir un tissu associatif large, culturel, créatif, amical et sportif à Merlimont. Enfin,

l'événementiel au travers des différents « festis » est également une priorité pour Amélie Jankowski : « Nous allons tout mettre en œuvre pour continuer à vous divertir ! Le préfixe festi marque notre identité d'amoureux de la vie ! »

PERMANENCES SUR RDV LE MERCREDI MATIN

Géry GOSSE, 3<sup>ème</sup> adjoint  
EN CHARGE DES TRAVAUX DE GESTION COURANTE ET DE LA SÉCURITÉ DES BÂTIMENTS



Géry Gosse entame son 6<sup>ème</sup> mandat. Il réside à Merlimont sur le secteur Garden/Plage depuis 1970. Âgé de 70 ans, il est retraité du bâtiment, marié et père de 3 enfants. Il a accepté de poursuivre sa vie d'élue dans le but de contribuer au développement de la commune aux côtés de ses collègues et des agents municipaux en étant toujours à l'écoute des administrés.

Géry Gosse possède une excellente connaissance du territoire, il met volontiers son expérience au profit de l'équipe municipale dans l'optique de toujours faire progresser la commune.

PERMANENCES SUR RDV LE VENDREDI MATIN

> LES ADJOINTS AU MAIRE

**Jessica DALL'ACQUA - DUMAINE, 4<sup>ème</sup> adjointe**  
**EN CHARGE DE L'ÉCOLE ET DES TEMPS PÉRISCOLAIRES**

Agée de 40 ans, Jessica Dall'acqua-Dumaine habite à Merlimont village avec son conjoint et ses 2 enfants depuis 12 ans. C'est en assistant aux conseils municipaux que l'envie d'intégrer l'équipe de Mary Bonvoisin lui est venue, dans le but de participer à l'élaboration des projets communaux. Elle a accepté de prendre en charge les affaires scolaires avec pour objectifs de garantir le bien-être des enfants, de mettre en place des nouveaux projets en lien avec le développement durable, la santé et la citoyenneté tout en perfectionnant le numérique.



PERMANENCES SUR RDV LE MERCREDI MATIN

**Olivier BEAUGRAND, 5<sup>ème</sup> adjoint**  
**EN CHARGE DU SPORT, DE LA JEUNESSE ET DE LA SÉCURITÉ**

Élu depuis 2008, Olivier Beaugrand est marié, papa de 3 enfants, des triplés ! La famille habite le sud de Merlimont village depuis presque 20 ans. Ce fonctionnaire de police de 45 ans a souhaité s'investir aux côtés de Mary Bonvoisin par amour de sa commune : « *Nous aimons notre ville, ses espaces naturels, sa plage, ses commerces, et les gens en général* ». Conseiller délégué lors du dernier mandat, il est cette fois adjoint au maire, dans l'optique de poursuivre les actions déjà engagées en faveur de la jeunesse, du sport, mais aussi d'en mettre en place de nouvelles afin que les jeunes Merlimontois puissent s'épanouir.



Il apporte son savoir-faire afin de contribuer à la sécurité de la commune, pour qu'il y fasse toujours bon vivre.

PERMANENCES SUR RDV LE LUNDI APRÈS MIDI

**Sandra CASTELAN, 6<sup>ème</sup> adjointe**  
**EN CHARGE DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Toute nouvelle élue dans l'équipe, Sandra Castelan réside avec son mari et ses deux filles sur le secteur plage depuis 19 ans. Cette enseignante de 51 ans déborde d'idées pour la commune. Pour elle, « *la culture s'adresse à tous et se montre à la fois transversale et force de cohésion*. »

Elle a souhaité s'engager au sein de l'équipe municipale pour travailler sur deux axes. Le premier concerne le « *bien-vivre à Merlimont* » dans lequel elle envisage de contribuer au développement d'une culture Merlimontoise qui se vit et se partage.

Le second concerne « *l'identité et le rayonnement de Merlimont* », où elle tient à poursuivre « *la mise en valeur de notre magnifique patrimoine paysager* ».

Enfin, elle envisage de mettre en place des actions de sensibilisation au respect de nos espaces communs, afin d'intégrer une attitude de développement durable à notre culture de vie.



PERMANENCES SUR RDV LE JEUDI APRÈS MIDI

> LES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS

**Claude SCANU**  
**DÉLÉGUÉ À L'ANIMATION**

Claude Scanu réside à Merlimont depuis 1993, dans le secteur Garden dans un premier temps, et au village depuis presque 2 ans. Ce coiffeur de 65 ans a accepté de poursuivre son expérience d' élu dans une délégation qu'il occupait déjà : l'animation. « *L'échange, la convivialité et l'art de vivre ont toujours fait partie de ma vie.* »

Son ambition est de poursuivre le développement de Merlimont en proposant des festivités pour tous les Merlimontois, quel que soit leur âge et en apportant ses idées pour le développement des projets communaux.

PERMANENCES SUR RDV LE MARDI MATIN



**Véronique MERVEILLIE**  
**DÉLÉGUÉE À LA VIE COMMERCANTE ET À L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE**

A 57 ans, Véronique Merveillie réside, avec son époux, sur le secteur plage depuis 1997, en résidence secondaire dans un premier temps, transformée en résidence principale depuis 8 ans. Elle a accepté de devenir conseillère municipale afin de créer et de maintenir des relations avec les commerçants et de soutenir l'activité économique : « *je souhaite aider et participer au développement de notre jolie commune.* » Son ambition principale est d'accroître et de pérenniser l'attractivité de Merlimont. Pour cela, elle envisage de co-construire avec les commerçants un programme d'attractivité, en renforçant la visibilité de Merlimont auprès des touristes et en s'appuyant sur l'ensemble de l'équipe municipale pour créer et développer de nouvelles animations.



PERMANENCES SUR RDV LE VENDREDI MATIN

**Marie-Hélène LECUYER**  
**DÉLÉGUÉE AU CADRE DE VIE ET AU FLEURISSEMENT**

Les fleurs, elle aime ça ! A 69 ans, Marie Hélène Lecuyer est aujourd'hui retraitée d'un magasin de fleurissement ! Elle habite à Merlimont village depuis 1983 et exerce un mandat d'élue depuis 1995. Déléguée au cadre de vie et au fleurissement, elle a accepté de reprendre cette thématique dans la nouvelle équipe municipale afin de poursuivre les projets déjà engagés.

Secondée par les membres de la commission «cadre de vie et fleurissement», elle souhaite avant tout sensibiliser la population à l'importance d'avoir une ville propre, mais aussi mettre en place des projets visant à réduire les déchets.

PERMANENCES SUR RDV LE JEUDI MATIN



**Jean-Christophe DEMAREY**  
**DÉLÉGUÉ À LA CITOYENNETÉ ET À LA VIE DES QUARTIERS**

Connu pour son engagement associatif, Jean Christophe Demarey, dit « Senec » réside sur le secteur plage depuis 1979. A 44 ans, il est marié et papa de 2 filles. Il exerce les fonctions d'adjoint territorial d'animation dans une autre collectivité. Senec a accepté la délégation à la citoyenneté et à la vie des quartiers car il est un adepte du « bien-vivre ensemble » et souhaite apporter ses expériences pour bâtir des projets.

En travaillant en transversalité avec ses collègues adjoints et conseillers municipaux il envisage de créer un conseil municipal des jeunes, de mettre en place des « référents de quartiers » afin que la population contribue au développement de Merlimont ou encore de réaliser des « fêtes des voisins » comme il le fait déjà dans son quartier de résidence.

PERMANENCES SUR RDV LE MERCREDI APRÈS-MIDI



# LA DYNAMISATION DU SECTEUR PLAGE

La période de confinement que nous avons vécue a impacté bon nombre de projets, à Merlimont comme ailleurs. Même si nos projets pour le secteur plage ont pris du retard, la commune reste mobilisée pour qu'ils se concrétisent dans les meilleurs délais.

## > LE FRONT DE MER

## > UN RÉ-ENSABLEMENT NÉCESSAIRE CETTE ANNÉE



Cet hiver n'a pas été très clément avec notre plage. Les tempêtes et forts coups de vent se sont succédés provoquant un dégraissement important de la plage. Selon des études réalisées par les

techniciens de la CA2BM, la plage de Merlimont a perdu près de 2 mètres de sable à certains endroits. A la fin du mois de juin, un rechargement en sable a été réalisé par la CABM, dans le cadre de sa compétence de « défense contre la mer », pour un coût d'environ 55 000 €.

Les Merlimontois et vacanciers ont ainsi pu observer à marée basse, le défilé des camions entre la zone de prélèvement au nord et la plage de Merlimont.

15 000 m<sup>3</sup> de sable ont été transportés sur 26 800 m<sup>2</sup> entré l'épi rocheux au sud et le belvédère au nord, afin de bénéficier cet été une plage sécurisée pour les visiteurs.

Le maintien du sable sera favorisé par la pose de ganivelles supplémentaires sur le haut de la plage.

## • > LES TRAVAUX DE REQUALIFICATION

• Lors de la réunion publique du 24 septembre 2019, le début des travaux de réhabilitation du Front de Mer de Merlimont a été annoncé pour l'automne 2020, sous réserve du bouclage des dossiers de financement. Jusqu'à l'automne, le projet était dans la phase administrative (études d'impacts environnementaux sur la zone de chantier, sollicitation des entreprises, recherches de financements...)

• A ce jour, les élus et techniciens de la commune et de la CA2BM font leur maximum pour que les retards accumulés durant la période de confinement, couplés au report du second tour des élections municipales, aient un impact minimum sur la réalisation du projet ainsi que sur la recherche des financements. Pour toutes ces raisons liées à la crise sanitaire, le début des travaux annoncé cet automne doit être reporté en 2021.

• Le projet tel qu'il a été annoncé ne subira pas pour autant de modifications structurelles sécuritaires. La digue promenade pourrait, quant à elle, connaître quelques modifications, en fonction des variations de dotations liées à la crise sanitaire que pourrait subir la collectivité.

• Parallèlement, la CA2BM a répondu à un appel à projet du CEREMA (*Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement*) afin d'établir une stratégie littorale relative au retrait du trait de côte. Cet établissement public accompagne les collectivités sur les problématiques liées à l'environnement.



## > LE DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS



Nous vous l'avions annoncé avant la saison, mais la crise sanitaire et son lot de retards sont passés par là... Le distributeur automatique de billets (DAB) qui sera implanté sur la place de Chapelle arrivera pour la rentrée.

Les travaux viennent de commencer avec le retrait de la fontaine fleurie face au bureau d'informations touristiques, la création de la dalle de support en béton et des fourreaux pour le passage des câbles d'Enedis et de Télécom. Après un temps de séchage nécessaire à la consolidation de la dalle, le kiosque abritant le DAB doit être posé début juillet. S'ensuivront les branchements électriques et internet avec le passage du Consuel pour vérifier l'installation. Si cette dernière est conforme, la pose du compteur électrique pourra être effectuée.

En parallèle, le Crédit Agricole Nord de France se charge de réaliser les demandes d'abonnement Enedis et Internet et d'effectuer leurs paramétrages, en lien avec la commune selon la date de pose du compteur électrique. Cette installation nécessite 78 000 € d'investissement à la charge de la commune, auxquels il convient d'ajouter le coût de l'assurance et un paiement au Crédit Agricole du différentiel si le nombre de retraits est inférieur au quota fixé par la banque.

Compte tenu de ces contraintes et des deux mois de confinement, le DAB sera opérationnel dès la rentrée. Il a été décidé de retirer la fontaine fleurie de la place de la Chapelle



dans le but de sécuriser l'espace de passage des piétons, d'être en conformité avec les règles d'urbanisme et de respecter les normes imposées dans le cadre du transport de fonds.



## > DES SANITAIRES PUBLICS BIENTÔT OPÉRATIONNELS

La pose d'un sanitaire public sur le secteur plage était en projet depuis quelques mois. Sa concrétisation approche, il sera positionné à l'arrière de la Chapelle. En effet, le bloc sanitaire commandé doit être livré à la commune à la fin du mois de juillet. En attendant, une dalle de béton accompagnée d'un terrassement et d'un raccordement au système sanitaire va être coulée début juillet. Sur le même principe que pour le DAB, une fois les branchements électriques vérifiés par le Consuel, la demande de compteur sera effectuée.

En fonction de la réactivité des partenaires techniques, les sanitaires publics de la plage pourraient être opérationnels dans la 2<sup>ème</sup> quinzaine d'août.

Un investissement de 47 000 € a été nécessaire pour la réalisation de ce projet. Il faut y ajouter un coût de fonctionnement comprenant l'abonnement Enedis et le contrat de maintenance de l'appareil. Ces sanitaires sont adaptés aux personnes à mobilité réduite et sont autonettoyants.

## > LA RÉTROCESSION DES TERRAINS DE L'EX ASAP\*

\* ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE DES PROPRIÉTAIRES

Suite à la dissolution de l'Association Syndicale Autorisée de Propriétaires (ASAP) par arrêté préfectoral en février 2005, la commune était en charge des trottoirs et demi-voies face à chaque habitation, sans en être propriétaire.

Depuis maintenant 2 ans, la procédure de rétrocession de ces parcelles dans le giron communal est en cours. Le cabinet de géomètre Cabon et le notaire travaillent à l'élaboration de près de 1500 actes. A ce jour, environ 200 actes ont été signés. La procédure devrait durer entre 5 et 7 ans. Malgré les délais administratifs très longs au niveau du service de conservation des hypothèques, les démarches ne rencontrent pas de blocage et se déroulent sans encombre.



## > UN PROJET DE LOGEMENTS ET LOCAUX COMMERCIAUX SE CONCRÉTISE



Comme nous vous l'avions déjà évoqué, le projet immobilier de la « Villa Castille » portée par EDIM est en cours de finalisation dans la phase administrative de dépôt des permis de construire. En lieu et place de l'actuel Garage Vantorre, un immeuble d'habitation de deux étages comportant 12 logements et une surface commerciale divisible de 100 m<sup>2</sup> verra le jour dans les prochains mois.

Les logements seront commercialisés prochainement par la société EDIM et une agence immobilière de Merlimont.

## BIENVENUE À MERLIMONT !

### > UNE PETITE DOUCEUR CHEZ GOURMANDINE

Nous vous l'avions annoncé en décembre, cette fois c'est fait ! Gérald et Murielle Dekeukeleire ont ouvert leur commerce depuis mi-mai, Gourmandine.

Ils proposent une grande variété de glaces artisanales, en cornet ou en pot, des crêpes et gaufres maison. « Nous misons sur le frais » explique Gérald qui s'attelle chaque matin à réaliser ses pâtes à crêpes et à gaufres pour la journée. Quelques boissons et des granités sont également proposés pour vous permettre de composer un goûter à votre convenance. Parfois, le dimanche soir, Gourmandine reste ouvert jusqu'à 22h pour vous permettre de déguster votre gourmandise au coucher du soleil.

Pour les jours pluvieux, le couple dispose de quelques tables avec vue sur mer où vous pourrez déguster une petite douceur accompagnée d'une boisson chaude.

Gourmandine, 48 boulevard de la Manche, ouvert tous les jours de 14h à 19h.



### > LES TERRASSES DU GREEN CHANGENT DE PROPRIÉTAIRE

Ouvert quelques jours avant le confinement, Philippe Jayez, le nouveau gérant des Terrasses du Green, a dû se plier aux exigences liées à la crise sanitaire et fermer son restaurant. Depuis le 21 mai, il propose aux clients de la vente à emporter, qu'il poursuit toujours en proposant des sandwiches, des hamburgers et la traditionnelle moules&frites. Depuis la ré-ouverture début juin dans un contexte particulier, Philippe Jayez mise en priorité sur ses terrasses. A la carte, viandes blanches, rouges, poissons, salades et quelques desserts, « des choses simples, de saison et de qualité car tout est fait maison » explique t-il.

Les Terrasses du Green, 112 avenue de la Plage, ouvert tous les jours midi et soir. 03 21 84 63 50



### > UN NOUVEAU MARAÎCHER MERLIMONT LÉGUMES



Ils se sont lancés durant le confinement et tout a fonctionné pour eux ! Aurélien Wantier et Lionel Carlier ont ouvert « le jardin Merlimontois » à la fin du mois de mars sur le secteur plage. Légumes frais, pour la plupart issus de leur jardin, fruits frais et depuis peu quelques produits du terroir tels que du miel, des confitures ou des fruits déshydratés sont proposés aux clients. Pour la saison, « le jardin Merlimontois » sera ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 9h à 13h et de 17h à 20h. A partir d'octobre, le magasin ouvrira le mercredi, le samedi et le dimanche matin de 9h à 12h30. Lionel propose également des livraisons à domicile pour les personnes en situation de handicap. « Le jardin Merlimontois », 51 avenue de la plage - 06 45 58 26 56

### > NATHALIE COUTURE, POUR TOUTES VOS RETOUCHES !



C'est dans sa véranda que Nathalie Lecocq a installé son atelier de couture.

Suite au départ en retraite de son employeur qui a fermé l'entreprise, elle a décidé, après 33 ans de métier, de s'installer à son compte. Nathalie Couture est née en janvier 2020 et a obtenu une certification

d'artisan de la chambre des métiers

et de l'artisanat des Hauts-de-France. Retouche de vêtements, creusement de taille, remontée de carrure, retouche de rideaux d'ameublement sont autant de services que Nathalie propose aux particuliers comme aux professionnels de l'habillement.

Nathalie Couture, 901 rue Auguste Biblocq, 06 16 05 87 86



### > BOUTIQUE VINTAGE ET BIJOUX FANTAISIE

Habitué aux braderies et brocantes, Laurent Gerling a choisi cette année de poser ses articles dans notre station balnéaire. Dans sa boutique vous y trouverez à la fois des vêtements et accessoires de plage, des accessoires de mode, des cadres aux effigies «vintage» ou encore des bijoux fantaisie. Ouvert tous les jours de 10h à 22h jusqu'au 15 septembre. 38 avenue de la plage.

### > LA SUPERETTE EST OUVERTE



Nous vous l'avions annoncé pour avril, mais en pleine période de confinement,

David Dibillo, gérant du Coccimarket de Wailly

Beaucamp, n'a pas pu ouvrir à Merlimont. Pour la saison 2020, il est ouvert depuis le 20 juin 7 jours sur 7, au 5 rue Fernoux, à côté de la poissonnerie.

## BIENVENUE À MERLIMONT !

### > UNE COACH SPORTIVE, POUR VOUS MAINTENIR EN FORME !



Depuis janvier 2020, Cinthia Rivat a créé sa micro-entreprise « RC coaching ». Educatrice sportive depuis quelques années au sein d'une salle de remise en forme, elle a décidé de se lancer pour proposer ses services aux habitants de Merlimont. Parmi sa palette d'activités, vous pouvez choisir entre

du renforcement musculaire, du cardio ou un programme adapté pour perdre du poids, seul ou en petit groupe. Ces activités sont possibles en intérieur ou extérieur, Cinthia s'adapte aux demandes !

RC Coaching, 06 13 79 24 10, la première séance est offerte.

### > LE POULET DU MÉNÔME OUVRE SES PORTES !



Cela a toujours été un rêve pour elle, aujourd'hui cela se concrétise ! Après avoir travaillé plusieurs années dans la vente, Mathilde Molerat a ouvert son commerce le 13 juin, au cœur de Merlimont plage.

Dans ses étales vous y trouverez de la charcuterie, de la viande en fonction des arrivages, des salades et des articles de crèmerie en dépannage. Son produit phare de la saison sera le poulet rôti. Ouvert du lundi au dimanche de 9h à 14h et de 17h à 19h jusqu'au 31 octobre.

«Au poulet du Ménôme», 72 avenue de la plage.

Avant le confinement, les associations Merlimontoises ont contribué à faire vivre la commune tout en sollicitant la curiosité culturelle et la mémoire.



L'association «11'carapate» a animé ce début d'année avec un spectacle disco en janvier à la salle polyvalente et une sortie à Paris en février pour une visite du musée des arts Forains et du Sénat.



L'association Merlimont Passion a rencontré un vif succès pour son traditionnel loto de la Saint Valentin ainsi que pour le dernier cinéménôme avant le confinement.

## > UNE NOUVELLE INSTALLATION AU FOOT



Le football club de Merlimont est désormais doté d'un modulaire permettant de ranger le matériel nécessaire aux

entraînements et aux matches.

Les services techniques ont procédé à son installation et ont agrémenté les abords de galets. Dans le courant de l'été il sera sérigraphié à l'effigie du club et fera passer un message de respect des valeurs sportives et olympiques.

## A RÉSERVER AVANT LE 20 JUILLET !

**CONCERT DE LÉGENDE AU ZÉNIT D'AMIENS**  
**DIMANCHE 24 JANVIER 2021**  
**POUR REVIVRE VOS ANNÉES BEATLES ET ABBA**  
**PROPOSÉ PAR L'ASSOCIATION «11 CARAPATE»**  
**06 25 56 40 31 OU 06 25 64 58 04**

## > APPEL À BÉNÉVOLES

L'association «où sont mes clefs» cherche des bénévoles pour :

- la communication auprès des professionnels de santé et administrations
- des pédagogues pour l'animation des ateliers
- des aidants pour témoigner
- des soignants
- toute personne souhaitant aider dans les démarches

**06 62 88 40 41 - ousontmesclefs.fr**

## > LES CONDITIONS D'UTILISATION DES SALLES

La période de confinement a été difficile pour nous tous, et les associations ont dû interrompre leurs activités, leurs temps forts. Malgré tout, les présidents et bénévoles ont contribué à maintenir du lien entre les adhérents avec leurs moyens.

Les regroupements privés sont désormais autorisés et les restrictions mises en place par le Gouvernement dans le cadre des différentes phases de déconfinement sont amenées à évoluer.

En tout état de cause, si vous utilisez un équipement communal, vous devez impérativement procéder au nettoyage des locaux avant et après votre passage. Vous devez également respecter les gestes barrières afin de vous protéger et protéger les autres.

En ce début d'année particulier, la commune et ses partenaires ont mis en place quelques festivités et commémorations. Petit retour en images sur la vie avant le confinement.



1 - Le 3 janvier, la dernière cérémonie des vœux du maire de l'ancienne équipe municipale fut un moment de joie et d'émotion.

2 - Le 18 janvier, la Sainte Geneviève, patronne de Gendarmes. Merlimont a été choisie cette année par la Gendarmerie Nationale pour l'organisation de cet évènement.

3 - Le 1<sup>er</sup> Février, première organisation du Festi'senior

4 - Le 5 février, lors de l'inspection annuelle de la brigade de Merlimont par le commandant, deux gendarmes ont été décorés pour avoir contribué à résoudre deux grosses affaires judiciaires.

5 - Durant les vacances scolaires d'hiver, le service animation a organisé des jeux sportifs

6 et 7 - Durant les vacances de d'hiver, le Festi'Gonflés a rencontré un vif succès

8 - Le 7 mars, en partenariat avec l'association des Sauvaginiers de la Côte d'Opale et le conservatoire des espaces naturels, un nettoyage des Marais de Balençon et du parcours sportif a été réalisé.

9 - A la veille de la première phase de déconfinement, le 8 mai, une cérémonie de commémoration de l'armistice a eu lieu en comité restreint. Elle a été diffusée en direct sur les réseaux sociaux.

## > LES STAGES

Du lundi 6 au vendredi 10 juillet

**Arts du cirque**

Devant le Bureau d'informations touristiques ou salle Navez - 10h à 12h  
2.5 € la séance ou 10 € la semaine



Du lundi 13 au vendredi 17 juillet

**Percussions corporelles**

Devant le Bureau d'informations touristiques ou salle Navez - 10h à 12h  
2.5 € la séance ou 10 € la semaine

Du lundi 20 au vendredi 24 juillet - 10h à 12h

**Sports Nature**

RDV au Bureau d'informations touristiques - 2.5 € la séance ou 10 € la semaine

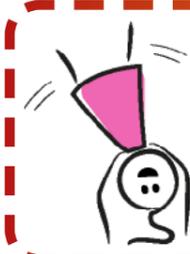


Du lundi 27 juillet au vendredi 31 juillet

**Percussions**

Devant le Bureau d'informations touristiques ou salle Navez - 10h à 12h

2.5 € la séance ou 10 € la semaine



Du lundi 3 au vendredi 7 août  
**Acrobatie au sol**

Devant le Bureau d'informations touristiques  
Du lundi 6 au vendredi 10 juillet 10h à 12h  
**Arts du cirque**



Du lundi 10 au vendredi 14 août

**Théâtre burlesque**

RDV au Bureau d'informations touristiques - 10h à 12h  
2.5 € la séance ou 10 € la semaine



Du 20 juillet au 21 août  
Du lundi au vendredi

De 14h à 15h

**Initiation à la danse en ligne**

Place de la Chapelle - Gratuit

Du lundi 17 au vendredi 21 août - 10h à 12h

**Sports Nature**

RDV au Bureau d'informations touristiques  
2.5 € la séance ou 10 € la semaine

Du lundi 24 au vendredi 28 août - 10h à 12h

**Multisports**

RDV au Bureau d'informations touristiques  
2.5 € la séance ou 10 € la semaine

Tous les **LUNDIS**

**Réveil musculaire**

A partir de 10h - Gratuit  
RDV au bureau d'informations touristiques

**Marché Gourmand** produits artisanaux-locaux-fermiers avec dégustations, **animations musicales** et **petite restauration** sur place.

18h à 22h - Place de la Chapelle



Tous les **MARDIS**

**Votre sortie nature**

Détails page suivante - 2.5 €

**Activités enfants (6-12 ans)**

A partir de 15h - 2.5 €  
Détails page suivante



## LES RENDEZ-VOUS HEBDO DE L'ÉTÉ DU 6 JUILLET AU 27 AOÛT

Tous les **VENDREDIS**

**Ateliers Tonic** - Jusqu'au 21 août inclus

A partir de 10h30 - 2.5 €  
Détails page suivante

**Activité Ados (12-17 ans)** Jusqu'au 21 août inclus

A partir de 14h30 - 2.5 €  
Détails page suivante



Tous les **JEUDIS**

**Réveil musculaire**

de 10h à 11h30 - Gratuit

RDV au bureau d'informations touristiques

**Activités baby 3-5 ans et enfants**

A partir de 14h30  
Voir détails page suivante

Tous les **MERCREDIS**

**Baby-gym (3 - 5 ans)**

Deux ateliers à 10h et 11h - 2.5 €  
Salle Navez

**Activités sportives enfants (6-12 ans)**

A partir de 15h - 2.5 €  
Détails page suivante

**RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU BUREAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES**

**02 21 94 32 90**

**Mardi 7 juillet**  
**PÊCHE À PIED**  
RDV bureau d'informations touristiques - 9h30 - 2.50 €

**ACTIVITÉ ENFANTS : TIR À L'ARC**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Mercredi 8 juillet**  
**ACTIVITÉ ENFANTS : VISITE DU SENTIER DÉCOUVERTE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**CONCERT «SHADOPALE»**  
Place de la Chapelle  
21h - Gratuit



**Jeudi 9 juillet**  
**JEUX D'ANIMATION**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Vendredi 10 juillet**  
**VISITE GUIDÉE DU SENTIER SUR PILOTIS**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.5 €

**ACTIVITÉ ADO : TIR À L'ARC**  
RDV bureau d'informations touristiques - 16h - 2.50 €

**Samedi 11 juillet**  
**SOIRÉE KARAOKÉ**  
21h - Place de la Chapelle - gratuit

**Mardi 14 juillet**  
**MARCHE DYNAMIQUE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 10h - 2.50 €

**RANDONNÉE PÉDESTRE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.50 €

**PIQUE - NIQUE RÉPUBLICAIN ANIMÉ**  
Place de la Gare à partir de 19h30  
Venez avec votre repas et votre matériel afin de partager un moment convivial.

**RANDO FLUO**  
RDV départ du sentier sur pilotis  
22h30 - Gratuit

**SOIRÉE MUSICALE**  
21h - 1h : Place de la Chapelle

**Mercredi 15 juillet**  
**VISITE GUIDÉE DU SENTIER COCHEVIS**  
RDV bureau d'informations touristiques - 9h30 - 2.50 €

**ACTIVITÉ ENFANTS : PERMIS CYCLO**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Jeudi 16 juillet**  
**CONCOURS DE CHÂTEAUX DE SABLE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Vendredi 17 juillet**  
**ACTIVITÉ ADO : COURSE D'ORIENTATION**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.50 €

**CONCERT "WOODSTOCK EXPÉRIENCE"**  
Place de la Chapelle  
21h - gratuit

**Samedi 18 juillet**  
**SARDINADE**  
19h - Place de la Gare



**Mardi 21 juillet**  
**PÊCHE À PIED**  
RDV bureau d'informations touristiques - 9h30 - 2.50 €

**ACTIVITÉ ENFANTS : DISC GOLF**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**TOURNÉE D'ÉTÉ DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE**  
Divertissements, concours, lots à gagner, tremplin d'artistes  
14h à 18h - Front de Mer

**Mercredi 22 juillet**  
**ACTIVITÉ ENFANTS : CRAIE SUR TROTTOIR**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**CONCERT DE MAXIME RAUX**  
Place de la Chapelle  
21h - Gratuit

**Jeudi 23 juillet**  
**ACTIVITÉS MANUELLES**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 et 16h - 2.50 €

**Vendredi 24 juillet**  
**ACTIVITÉ ADO : DISC GOLF**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.50 €

**NETTOYAGE DE PLAGE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30

**Samedi 25 juillet**  
**SOIRÉE MUSICALE**  
21h - Place de la Chapelle  
**FEU D'ARTIFICE**  
23h - Front de Mer  
Sous réserve d'accord de la Préfecture

**Mardi 28 juillet**  
**PÊCHE À PIED**  
RDV bureau d'informations touristiques - 9h30 - 2.50 €

**ACTIVITÉ ENFANTS : JEUX «VENDREDI TOUT EST PERMIS»**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Mercredi 29 juillet**  
**VISITE GUIDÉE DU SENTIER SUR PILOTIS**  
RDV bureau d'informations touristiques - 10h30 - 2.50 €

**ACTIVITÉ ENFANTS : OLYMPIADES**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.50 €

**CONCERT**  
Place de la Chapelle  
21h - Gratuit



**Jeudi 30 juillet**  
**ACTIVITÉ FAUNE ET FLORE - POUR LES ENFANTS DE 3 À 5 ANS**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Vendredi 31 juillet**  
**ACTIVITÉ ADO : JEUX «VENDREDI TOUT EST PERMIS»**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Samedi 1<sup>er</sup> août**  
**SOIRÉE KARAOKÉ**  
21h - Place de la Chapelle - gratuit

**Dimanche 2 août**  
**CONCERT DE VIOLON**  
Chapelle Notre des Anges  
17h - Gratuit

**Mardi 4 août**  
**PÊCHE À PIED**  
RDV bureau d'informations touristiques - 9h30 - 2.50 €

**ACTIVITÉ ENFANTS : CRAIE SUR TROTTOIR**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Mercredi 5 août**  
**ACTIVITÉ ENFANTS : PERMIS CYCLO**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**SOIRÉE AFRICAINE**  
Place de la Chapelle  
21h - Gratuit



**Jeudi 6 août**  
**ACTIVITÉS MANUELLES 3-5 ANS**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Vendredi 7 août**  
**ACTIVITÉ ADO : DÉFIS SPORTIFS**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Samedi 8 août**  
**JOURNÉE DES ÉTOILES**  
Salle Navez - 14h à 18h

**OBSERVATION DU CIEL**  
Front de Mer - à partir de 22h

**CONCERT «SOUL MEETING»**  
21h - Place de la Chapelle - gratuit

**Dimanche 9 août**  
**JOURNÉE DES ÉTOILES**  
Salle Navez - 10h à 18h



**Mardi 11 août**  
**SORTIE NATURE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 10h30 - 2.50 €

**ACTIVITÉ ENFANTS : FAUNE ET FLORE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Mercredi 12 août**  
**ACTIVITÉ ENFANTS : DÉFIS SPORTIFS PLAGE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**CONCERT «DOUBLE FACE»**  
Place de la Chapelle  
21h - Gratuit



**Jeudi 13 août**  
**CONCOURS DE CHÂTEAUX DE SABLE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Vendredi 14 août**  
**ACTIVITÉ ADO : JEUX «VENDREDI TOUT EST PERMIS»**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.50 €

**SOIRÉE MUSICALE**  
21h - Place de la Chapelle - gratuit

**Samedi 15 août**  
**FÊTE DE L'ASSOMPTION**  
**BÉNÉDICTION DE LA MER**  
Plage sud - 10h  
**PROCESSION** Avenue de la plage vers le Boulevard de la Manche - 18h30

**Mardi 18 août**  
**SORTIE NATURE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 10h - 2.50 €

**ACTIVITÉ ENFANTS : DÉCOUVERTE DU SENTIER DU COCHEVIS**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Mercredi 19 août**  
**ACTIVITÉ ENFANTS : DISC GOLF**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**CONCERT "20 MILES OF WAYSIDE"**  
Place de la Chapelle  
21h - Gratuit



**Jeudi 20 août**  
**JEUX D'ANIMATION**  
RDV bureau d'informations touristiques - 15h - 2.50 €

**Vendredi 21 août**  
**ACTIVITÉ ADO : TIR À L'ARC**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.50 €

**NETTOYAGE DE PLAGE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30

**Samedi 22 août**  
**SOIRÉE ESTIVALE DU CLUB NAUTIQUE**  
Salle Polyvalente ou place de la Gare

**Dimanche 23 août**  
**CONCERT DE JAZZ «DIXILAND COMBO»**  
Chapelle Notre des Anges  
21h - Gratuit

**Mardi 25 août**  
**MARCHE DYNAMIQUE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 10h - 2.50 €

**SORTIE NATURE**  
RDV bureau d'informations touristiques - 14h30 - 2.50 €

**Mercredi 26 août**  
**CONCERT «HEXOSE MOOD»**  
21h - Place de la Chapelle - gratuit

**A NE PAS MANQUER !!!**

**Samedi 29 août - 20H30**  
**COURSE NATURE "LA COMPLICE"**

**Samedi 19 septembre**  
**FESTI'MOULES**

**Samedi 10 octobre**  
**FESTI'SPORT**

**Samedi 7 et dimanche 8**  
**novembre**  
**FESTI'GAMING**

# Merlimont



# «La Complice»

Course nature semi-nocturne, solo ou duo mixte

## Samedi 29 Août 2020

2<sup>ème</sup> édition

7,5 et 11 kilomètres

Départ : 20h30 place de la Gare  
5 € / personne - 8 € / duo mixte

**1er prix couple et solo, lot pour chaque participant**

Inscriptions en ligne, sur place et au service animations  
03 21 94 53 19 - 06 37 06 33 08 - animations@merlimont



[www.prolivesport.fr](http://www.prolivesport.fr)

